



Paris le 7 septembre 2022

Lettre aux intégrateurs, aux ESN et aux intégrateurs industriels des filières du CNI

Chers amis,

L'objectif de cette lettre est de vous demander, lorsque vous répondez aux appels à projets de France Relance et de France 2030, d'embarquer dans vos réponses l'écosystème national de la sécurité du numérique.

En effet, nous vous invitons à contribuer avec l'ensemble de l'écosystème de la cybersécurité à soutenir la montée en puissance des offres souveraines. Nous souhaitons particulièrement discuter avec vous des moyens à mettre en œuvre pour faciliter et privilégier leur adoption dans vos travaux d'intégrations et pour atteindre cet objectif de souveraineté au bénéfice de tous.

En effet, la filière française des Industries de sécurité, et plus particulièrement sa composante sécurité du numérique, souhaite mettre en avant l'enjeu majeur de souveraineté, un enjeu désormais porté par le ministère de l'Économie ainsi que le nouveau Ministère du Numérique. Filière d'excellence, innovante et entreprenante, elle est engagée avec l'ensemble des acteurs publics et privés -startups, PME, ETI, grands industriels- pour répondre à ce besoin qui nous concerne tous à plus ou moins long terme.

Si nous nous adressons aujourd'hui à l'ensemble des intégrateurs de solutions, des entreprises de services numériques et des grands utilisateurs industriels, c'est en raison de votre rôle essentiel dans la chaîne de valeur numérique. Vous en êtes le dernier vecteur, essentiel, à l'interface entre les porteurs de produits et de technologies et le marché national et l'export. Votre soutien actif est déterminant pour le succès de la stratégie nationale de cybersécurité, et notre ambition européenne en la matière.

Comme vous le savez, cette stratégie répond à une perception de plus en plus aiguë des risques et des menaces, le risque Cyber étant considéré par les chefs d'entreprises comme étant le premier risque aujourd'hui selon la dernière étude de PWC en 2022. Les crises qui se suivent soulignent nos dépendances critiques et la nécessité de renforcer notre autonomie et notre souveraineté. Cet objectif est maintenant visiblement porté par le ministère de l'économie, des finances et de la souveraineté numérique et industrielle. La filière l'avait anticipé et s'y est engagée depuis plusieurs années. C'est d'ailleurs le cœur de



son contrat de filière signé en 2020 avec l'État, complété ensuite par les Stratégies Nationales de Cybersécurité et du Cloud de confiance, puis par les dispositions du plan France 2030.

Ces plans fixent en particulier des objectifs ambitieux comme la croissance du chiffre d'affaires de la filière cybersécurité de 7¹ à 25 Mds€ d'ici 2025, ou passer sa part export de 20% à 40%. Y sont assortis des actions et des financements importants (1 Mds€ pour le cyber, 1,8 Mds€ pour le Cloud) pour développer les technologies, structurer l'écosystème, sensibiliser et soutenir la demande comme les mises à niveaux des utilisateurs les plus démunis, soutenir les investissements, développer les compétences. Le fonds France Relance a notamment pour vocation de financer la demande d'équipement des hôpitaux, des collectivités locales et des ports, avec des solutions de confiance, en privilégiant naturellement des choix souverains.

Ces dispositifs très pertinents tournent à plein. Mais ils ne sont pas suffisants pour répondre aux besoins urgents des utilisateurs et développer durablement une filière industrielle souveraine. Celle-ci se développera en répondant massivement à la demande, et si ses offres innovantes sont mises en avant, prescrites et embarquées par les acteurs de la chaîne de valeur. En cela, sa compétitivité viendra des commandes et de sa progression face aux offres non souveraines, pour atteindre une masse critique sur le marché. La promotion du Made in France est importante pour toutes les filières industrielles, elle est vitale pour la sécurité du numérique. C'est d'ailleurs pourquoi la filière organise des « Journées autonomie et souveraineté numérique », pour mettre en relation les offres souveraines et les utilisateurs.

Dans la course à l'équipement qui s'annonce, et dans un contexte de forte hausse du marché, il est par conséquent urgent de se mobiliser tous ensemble. C'est pourquoi nous souhaitons vous sensibiliser et vous engager à accroître votre soutien à l'édification d'une filière plus souveraine de sécurité numérique, où chacun prend sa part, y compris les intégrateurs, les sociétés de services et les utilisateurs finaux. Le succès de notre filière passe en effet par le succès de tous.

Nous serions donc heureux d'organiser le dialogue et l'action avec vous sur cette question lors de nos prochaines rencontres, et d'examiner les moyens d'améliorer mutuellement la visibilité autant que le volume d'affaires sur ces sujets.

Jean-Noël de Galzain

Chef du projet Cybersécurité et
sécurité de l'IoT du CSF

¹ Chiffres 2018

Marc Darmon

Président du CSF industries de sécurité